

PROTOCOLE D'ACCÈS AUX STUDIOS DE PRATIQUE INDIVIDUELLE
FACULTÉ DE MUSIQUE
AUTOMNE 2020

Note : la forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte

PRÉAMBULE

- La Faculté de musique a obtenu l'autorisation de maintenir un accès libre aux locaux de pratique pour ses étudiants. **Cette permission pourrait être retirée en tout temps** si les conditions sanitaires ne sont pas respectées.
- La Faculté de musique **invite tous les étudiants qui le peuvent à travailler leur instrument à la maison**, autant que faire se peut, de façon à réduire le plus possible l'achalandage à la Faculté.
- La direction de la Faculté **demande à ses étudiants de faire preuve de civisme en ne monopolisant pas des studios pour des périodes trop longues**, de façon à permettre à tous les étudiants devant accéder à un studio de pratique de pouvoir le faire sans accroître le volume de déplacements dans les corridors et dans les espaces communs de la Faculté.

RÈGLES GÉNÉRALES

- A) L'utilisateur désinfecte les surfaces utilisées à l'arrivée et au départ à l'aide de son matériel personnel ou du matériel disponible aux stations sur chaque étage offrant désinfectant, lingettes et/ou papier brun.
- B) L'utilisateur utilise du papier ou une lingette pour manipuler les poignées de portes.
- C) Lorsque la température le permet, les fenêtres sont ouvertes pendant la durée de l'utilisation.
- D) Remplir le registre des présences disponible dans chaque studio avec date et nom, heures d'utilisation et matricule permet la traçabilité des utilisateurs de chaque studio. **Le stylo utilisé devra être désinfecté.**
- E) Les studios de pratique devront être utilisés individuellement ou par un maximum de deux personnes, **si la grandeur du studio permet une distance de deux mètres** entre les musiciens.
- F) **Toutes les répétitions de musique de chambre devront se faire dans des studios plus grands, réservés à cet effet auprès de la ressource habituelle.**
- G) **Il faut privilégier idéalement un battement de 60 minutes entre des utilisateurs différents d'un même studio considérant le temps de résidence d'un aérosol dans l'air.**
- H) Autant que faire se peut, les étudiants devront conserver leur couvre-visage durant les 60 premières minutes d'utilisation du local, **même lorsqu'ils seront seuls dans celui-ci, si un**

battement de 60 minutes avec le dernier utilisateur n'a pas pu être observé considérant le temps de résidence d'un aérosol dans l'air.

CONDITIONS PARTICULIÈRES SELON LES INSTRUMENTS

- 1- Outre le protocole de désinfection en vigueur pour tous, l'utilisateur **pianiste** devra :
 - A) À l'arrivée et au départ, à l'aide du matériel présent sur les stations à l'étage (ou son nécessaire individuel), nettoyer toutes les chaises, surfaces, lutrins (incluant celui du piano) et claviers utilisés lors de sa présence.
 - B) Conserver son couvre-visage durant au moins les 60 premières minutes d'utilisation du local, même lorsqu'il est seul dans celui-ci, si un battement de 60 minutes avec le dernier utilisateur n'a pas pu être observé considérant le temps de résidence d'un aérosol dans l'air.

- 2- Outre le protocole de désinfection en vigueur pour tous, l'utilisateur **instrumentiste d'orchestre, de jazz ou en chant classique/jazz** devra :
 - A) À l'arrivée et au départ, à l'aide du matériel présent sur les stations à l'étage (ou son nécessaire individuel), nettoyer toutes les chaises, surfaces, lutrins utilisés lors de sa présence en évitant de manipuler les pianos si ce n'est pas nécessaire.
 - B) Conserver si possible son couvre-visage durant au moins les 60 premières minutes d'utilisation du local, même lorsqu'il est seul dans celui-ci, si un battement de 60 minutes avec le dernier utilisateur n'a pas pu être observé considérant le temps de résidence d'un aérosol dans l'air.
 - C) Les étudiants en **chant classique et jazz** devront, lorsqu'ils travaillent en présence d'un pianiste, porter une visière de protection pour minimiser la portée des émissions de gouttelettes. **Cette visière personnelle est disponible à la réception pour tous les étudiants en chant classique et jazz et devra être conservée tout au long de l'année par les étudiants.**

- 3- Outre le protocole de désinfection en vigueur pour tous, l'utilisateur **harpiste** devra :
 - A) À l'arrivée et au départ, à l'aide du matériel présent sur les stations à l'étage (ou son nécessaire individuel), nettoyer toutes les chaises, surfaces, lutrins utilisés lors de sa présence.
 - B) Conserver si possible son couvre-visage durant au moins les 60 premières minutes d'utilisation du local, même lorsqu'il est seul dans celui-ci, si un battement de 60 minutes avec le dernier utilisateur n'a pas pu être observé considérant le temps de résidence d'un aérosol dans l'air.
 - C) **Utiliser autant que faire se peut toujours le même instrument afin de minimiser les partages**

- 4- Outre le protocole de désinfection en vigueur pour tous, l'utilisateur utilisateur **claveciniste ou organiste** devra :
- A) À l'arrivée et au départ, à l'aide du matériel présent sur les stations à l'étage (ou son nécessaire individuel), nettoyer toutes les chaises, surfaces, lutrins utilisés lors de sa présence.
 - B) Conserver si possible son couvre-visage durant au moins les 60 premières minutes d'utilisation du local, même lorsqu'il est seul dans celui-ci, si un battement de 60 minutes avec le dernier utilisateur n'a pas pu être observé considérant le temps de résidence d'un aérosol dans l'air.
 - C) Utiliser autant que faire se peut toujours le même instrument afin de minimiser les partages**
- 5- Outre le protocole de désinfection en vigueur pour tous, l'utilisateur utilisateur **percussionniste** devra :
- A) À l'arrivée et au départ, à l'aide du matériel présent sur les stations à l'étage (ou son nécessaire individuel), nettoyer toutes les chaises, surfaces, lutrins utilisés lors de sa présence.
 - B) Conserver si possible son couvre-visage durant au moins les 60 premières minutes d'utilisation du local, même lorsqu'il est seul dans celui-ci, si un battement de 60 minutes avec le dernier utilisateur n'a pas pu être observé considérant le temps de résidence d'un aérosol dans l'air.
 - C) Utiliser autant que faire se peut ses baguettes et accessoires personnels afin de minimiser les partages**
- 6- Outre le protocole de désinfection en vigueur pour tous, lors d'une répétition avec un pianiste accompagnateur ou dans le cadre d'un duo de musique de chambre, les utilisateurs devront :
- A) À l'arrivée et au départ, à l'aide du matériel présent sur les stations à l'étage (ou leur matériel individuel), nettoyer toutes les chaises, surfaces, lutrins utilisés lors de leur présence.
 - B) Conserver leur couvre-visage si possible durant l'entièreté de la présence dans le studio ou porter un équipement de protection adéquat. Respecter en tout temps la distance de deux mètres entre les musiciens lorsqu'ils seront en groupe puisque certaines études suggèrent que l'utilisation de certains instruments pourrait générer des gouttelettes ou aérosols et les dernières études indiquent que les aérosols peuvent persister jusqu'à une heure dans l'air.
 - D) Si un chanteur est impliqué dans la répétition, celui-ci devra porter une visière de protection pour minimiser la portée des émissions de gouttelettes. Cette visière**

personnelle est disponible à la réception pour tous les étudiants en chant classique et jazz et devra être conservée tout au long de l'année par les étudiants.

RÉFÉRENCES

<https://www.inspq.qc.ca/publications/3054-nettoyage-desinfection-surfaces-covid19>

<https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/covid-wwksf/2020/07/what-we-know-transmission-risks-singing-wind-instruments.pdf?la=en>